

■ Les engagements du réseau des Partenaires Référence SCHÜCO



A Une surface d'exposition représentative

■ **Le réseau Partenaires Référence SCHÜCO est composé de professionnels de la menuiserie en Aluminium et en PVC, spécialisés dans les gammes SCHÜCO International.**

Maîtrisant les dernières techniques de fabrication et formés au service clients, les Partenaires Référence SCHÜCO s'engagent à :

■ Vous proposer des menuiseries haut de gamme et éprouvées. En s'appuyant sur les gammes, l'expérience et le savoir-faire de SCHÜCO International, le Partenaire Référence SCHÜCO vous offre le meilleur de la technologie : des menuiseries étudiées pour le résidentiel et la maison individuelle, une isolation supérieure, des formes et des couleurs pour chaque style d'habitation.

■ Le Partenaire Référence SCHÜCO est à votre écoute, pour vous informer et vous conseiller selon vos attentes et vos besoins. Expert en menuiseries, il est à même de vous prouver ses compétences en s'appuyant sur des réalisations vérifiables.

■ Vous offrir de réelles garanties professionnelles. Comme chaque entrepreneur sur le marché de l'habitation, le Partenaire Référence SCHÜCO doit faire état de sa qualité d'assuré au titre de la garantie biennale et décennale, comme au titre de sa responsabilité civile.



B Des professionnels à votre écoute.

■ Vous accueillir dans une surface d'exposition dédiée à SCHÜCO. Le rôle du Partenaire Référence SCHÜCO est de promouvoir nos produits auprès de la clientèle grand public. Son point de vente, principalement consacré aux menuiseries systèmes SCHÜCO, est identifié par le logo Partenaire Référence SCHÜCO.

■ Vous faire parvenir des devis gratuits et détaillés dans les meilleurs délais. Le Partenaire Référence SCHÜCO s'engage à réaliser gratuitement vos devis. Ils seront détaillés par ouvrage et transmis sous huit jours, suivant les relevés de cotes prises in situ.

■ Fabriquer vos menuiseries dans les règles de l'art. Le Partenaire Référence SCHÜCO s'engage lors de la fabrication de vos menuiseries, à respecter les normes et les directives techniques unifiées (DTU), les préconisations de SCHÜCO International, ainsi que l'ensemble des règles professionnelles qui régissent l'assemblage des menuiseries Aluminium et (ou) PVC.

■ Vous fournir les labels et certificats techniques sur simple demande. Le Partenaire Référence SCHÜCO peut vous fournir les labels qui concernent les traitements de surface commercialisés par SCHÜCO International (QUALICOAT, QUALANOD) ainsi que les Avis Techniques, certificats ou résultats



d'essais AEV, thermiques, acoustiques ou mécaniques réalisés sur les menuiseries systèmes SCHÜCO.

■ Respecter votre habitation et votre voisinage lors de la pose de vos menuiseries. Durant le chantier, le Partenaire Référence SCHÜCO limitera les nuisances de son intervention. Le chantier sera clos la nuit et le jour, en cas d'absence, sauf si cette action dépend d'un autre corps d'état. De même, après la pose, le Partenaire Référence SCHÜCO nettoiera les lieux et les dégagera de tous les encombrants résultant de la pose de vos menuiseries.

■ Effectuer la pose en tenant compte des recommandations professionnelles en vigueur. Lors de la pose de vos menuiseries, le Partenaire Référence SCHÜCO s'engage à respecter les directives techniques unifiées (DTU) ainsi que les recommandations du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB). De même, le Partenaire Référence SCHÜCO s'assurera de l'étanchéité et du calage précis des menuiseries posées en neuf comme en rénovation.

■ S'engager à un service après-vente rapide des produits posés. A la demande du client, le Partenaire Référence SCHÜCO interviendra sous 48 heures en cas d'urgence (risque pour la vie, d'effraction ou de dégradation de l'habitat). Les autres cas seront traités sous huitaine.

